

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 SEPTEMBRE 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-sept septembre, le Conseil Municipal de la commune de Coly-Saint-Amand, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Vincent GEOFFROID, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 20

Date de convocation du conseil municipal : 11 septembre 2019

PRÉSENTS :

S. BERTHELOT-ROULLAND, M. DELPIT, V. GAUTHIER, V. GEOFFROID, A. LAJOINIE, B. MARTIAL, JP PACAUD, J. TEYSSIER, C. VILATTE, JC WINTERSDORFF, JM DEMONEIN, V. BARJOT, JL BREUIL, E. GUILHERME, J. HAMELIN, Y. LAJUGIE, AP MAGNE, N. RENAUDIE, S. ROUSSARIE

EXCUSÉ(E)S : Mme N. RENAUD

Nombre de présents : 19

Nombre d'excusés : 01

Secrétaire de séance : M. A. LAJOINIE

ORDRE DU JOUR :

- 1- Point sur le personnel communal
- 2- Hôtel Gardette : point sur le partenariat avec l'établissement public foncier
- 3- Point sur les travaux de l'église abbatiale et du séchoir à tabac
- 4- Signalétique piétonne : proposition d'évolution du contrat
- 5- Point PLUI/date de l'enquête
- 6- Point multiple rural et MAM
- 7- Ordures ménagères et commune nouvelle
- 8- Budget participatif du Conseil Départemental de la Dordogne
- 9- Aire de jeux
- 10- Point adressage
- 11- Téléphonie mobile : point pylône sur Saint-Amand de Coly et délibération pour nouvelle convention à Coly
- 12- Point rentrée des classes
- 13- Logement « maison bleue »
- 14- Point contrat téléphonie mairie : comparatif de 2 offres
- 15- Bilan saison des marchés / chantiers SEMEVOL et préparation des saveurs de l'automne 2019 / marche du 19 octobre 2019
- 16- Projet d'aménagement d'un vestiaire au séchoir pour le personnel de la cantine
- 17- Divers

Approbation du procès-verbal précédent :

Aucune remarque n'étant formulée après sa lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal du 10/07/2019 est approuvé à l'unanimité.

1. Point sur le personnel communal :

Deux cantonniers absents :

- 1 en prolongation d'arrêt de travail.
- 1 qui se remet de son opération et souhaite faire valoir ses droits à la retraite.

Délibération est prise en ce qui concerne l'avancement de grade pour trois agents communaux à hauteur de 100% des ratios « promus/promouvables ».

2. Hôtel Gardette :

Dans l'attente de la réponse du conseil d'administration de l'établissement public foncier.

3. Travaux église :

La moitié de la Tranche 4 est réalisée. La fin de ses travaux prévue pour fin d'année 2020.

4. Bâtiments communaux :

- Séchoir à tabac :

Prévoir une réunion pour le projet de cloisonnement du séchoir à tabac. La date du mardi 8 octobre à 18h30 est retenue.

- Logement communal du bourg et Séchoir à noix

Les poêles à granules vont être posés.

- Maison Bleue :

Les locataires ont donné leur préavis pour un départ au 06 septembre 2019. Des travaux sont à prévoir avant de relouer ce logement

5. Signalétique piétonne – bourg St Amand :

Proposition de l'entreprise SIGNEA : 1914€ HT

Une variante avec uniquement fer rouillé leur sera demandée.

6. PLUi

L'enquête se déroulera du 06 décembre au 12 novembre.

Une permanence du commissaire enquêteur à la mairie de Coly-Saint-Amand aura lieu le 12 novembre, de 9h30 à 12h30.

7. Point Multiple Rural et MAM :

Multiple rural : Le paiement du loyer est réalisé correctement.

MAM : Jeudi prochain, réponse concernant la validation de la PMI pour la 2^{ème} assistante maternelle. Si l'agrément est accordé, une journée porte ouverte sera mise en place, et un flyer réalisé pour la promotion.

8. Ordures ménagères :

Une demande sera faite auprès des deux entreprises qui collectent sur Coly-Saint-Amand.

9. Budget participatif du CD de la Dordogne

Les Amis de St Amand présentent un dossier concernant la présentation du travail de

numérisation de l'Abbaye.

La commune pourrait présenter un dossier d'installation de deux ruches pédagogiques.

10. Aire de jeux :

Le 9 octobre à 19h : réunion pour consultation des devis.

11. Adressage :

Coly : travaux terminés.

St Amand : réunion prévue le 24/09 à 10h30.

12. Téléphonie mobile :

Le béton pour installer le pylône est fait.

1500 par an pour Coly

500 par an pour le nouveau à l'Oiselou.

13. Point rentrée des classes :

L'école ainsi que la mairie sont équipées de la VDSL.

Effectif : maternelle : 19 ; CP/CE1/CE2 : 20 élèves ; CM1/CM2 : 25 élèves. Total 64 élèves.

14. Point contrat téléphonie mairie :

Etude en cours.

15. Bilan saison été :

Cette saison s'est très bien passée pour les marchés.

Chantiers SEMEVOL : le mur sur le sentier d'interprétation a été remonté. À Coly, les travaux sur le château ont bien avancé. Du 28 septembre au 20 octobre, une équipe revient pour consolider les murs.

16. Animations :

- 20 octobre :

Marche organisée : un départ à Coly et un départ à St Amand avec rencontre à Mortefond.

- 26 et 27 octobre : Les Saveurs de l'Automne :

M. Jacques LAUGÉNIE fera une conférence sur la ruche et le miel.

Samedi soir : spectacle

Le dimanche : Rando, spectacle équestre

17. Séchoir à tabac :

Projet d'aménagement d'un vestiaire pour le personnel de la cantine présenté par M. le Maire. Le Conseil Municipal accepte ce projet. Les travaux seront réalisés par le personnel communal.

18. La Filolie et l'Abbaye :

Le Conseil Municipal délibère pour réduire le périmètre de protection des bâtiments classés tel que proposé par l'architecte des Bâtiments de France.

19. Achat terrain :

Les deux frères De VIDO souhaitent acheter les deux terrains du lot de Mortefond n° 16 et 18 pour une surface de 3600m² au tarif de 7€ le m².

Le Conseil municipal confirme la proposition de 9€ du m² faite précédemment.

20. Transport scolaire

Le Conseil Municipal décide d'aider les familles des communes voisines afin qu'elles payent à l'identique des familles qui payent le plus sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 24h00.

OBSERVATIONS

Signatures du Conseil Municipal

Le Maire,

V. GEOFFROID